

FLASH INFO COVID 19



LE MOT DU DIRECTEUR

Une situation sans précédent touche notre pays. Nos quotidiens s'en trouvent bouleversés, et notre organisation doit s'adapter afin d'assurer une continuité de notre service public. Ainsi, j'ai décidé de réorganiser le fonctionnement du service dans sa globalité durant cette période qui va s'installer pendant plusieurs mois.

L'objectif de notre structure est de s'inscrire dans la durée en évitant au maximum la contamination des personnels, la poursuite de nos missions habituelles, et des missions liées au COVID-19.

Nous devons tous travailler ensemble et s'adapter chaque jour aux nouvelles données fournies par les scientifiques et les autorités du Pays.

Je vous remercie pour votre implication.

Contrôleur Général
Éric Florès



Le SDIS se restructure

Face à l'épidémie le SDIS se réorganise pour faire face à la fois à une large épidémie touchant la population, mais également les agents administratifs, et les sapeurs-pompiers.

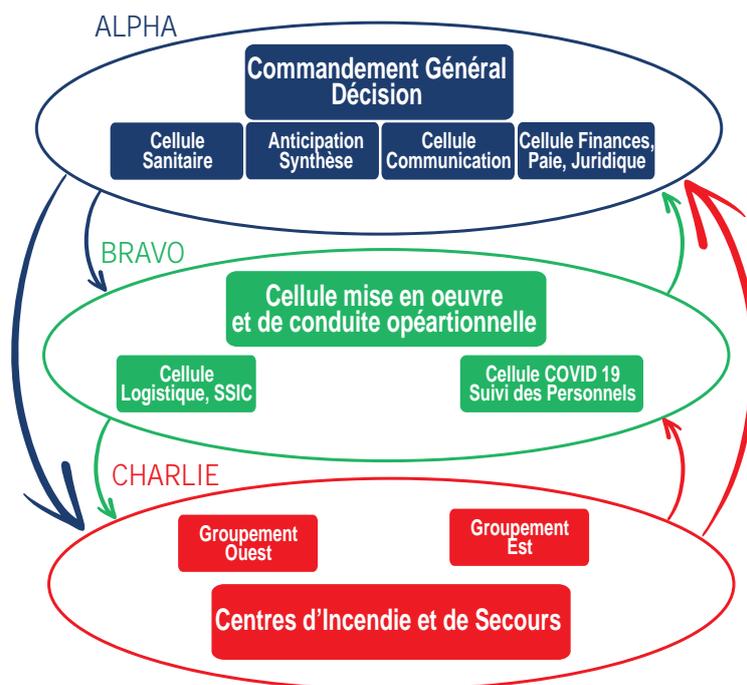
Ainsi les services administratifs relevant des groupements suivants GPA, GFFRN, GPO, GFOR, GRPB, missions Nexis et innovations sont mis à l'arrêt.

Des agents sont redéployés dans de nouvelles fonctions au sein même de l'état-major mais également dans les centres.

A compter du 16 mars 2020, l'organigramme ci-joint est mis en place.

Même si une partie des activités est suspendues, l'accueil du SDIS est toujours en activité au 04.67.10.34.18, ainsi que la gestion du courrier. Chaque usagers, chaque agent pourra avoir une réponse à ses questionnements.

Diverses notes regroupées sur le site internet du SDIS au sein de l'onglet COVID 19 vous renseigneront sur les mesures en cours.



Quelques précisions sur des cellules particulières

La cellule COVID 19 de suivi des personnels

Cette cellule prise en compte par la GRH et le SSSM a pour fonction de recenser et suivre les agents impactés mais aussi les arrêts maladies et le roulement dans les services.

Un numéro  04.99.06.70.09

Un guichet unique de remontée de toutes les dispositions spécifiques RH de l'épidémie en cours à l'adresse suivante amat@sdis34.fr

La cellule sanitaire est en charge de la réflexion sur l'hygiène, la pharmacie, la veille scientifique, actualités et recommandations Ministérielles.

Organisation Opérationnelle

C'est avant tout la solidité de notre structure qui va permettre à tous de travailler dans les meilleures conditions possibles et d'évoluer en fonction de la pandémie.

Plusieurs mesures démontrant la résilience de notre organisation sont déjà mise en œuvre et sont appelées à évoluer. L'ordre d'opération GAO COVID19 fixe les modalités de cette organisation. Les principes qui prévalent sont la réduction de l'exposition des personnels en contact direct sur le terrain, mais aussi le soutien aux acteurs de la santé avec notamment le renfort du CDAU et la mise en place d'une cellule commune avec les agents du centre 15.

Ainsi il est déjà remarqué par les autorités l'empathie et la solidarité des agents du SDIS envers le système hospitalier.

Une nouvelle fois, l'exemplarité des agents du SDIS permettra de traverser cette période.



Ce qu'il faut savoir sur le COVID 19

Temps d'incubation

2 à 14 jours avec moyenne à 5,5 jours

Période de contagiosité

Débute dans les 24h précédant l'apparition

Mode de transmission

- Par gouttelettes (transmission à moins d'1 m)
- Au contact de sécrétion ou d'objets contaminés (survie entre 6 et 12h - 9h en moyenne - sur les surfaces inertes)
- Transmission favorisée par les groupements de population en espace clos



Les anti-inflammatoires (Advil, Nurofen, Ketoprofene, Profenid, Voltarene, etc,...) ne doivent pas être pris en automédication en cas de signes compatibles avec une infection par SARS-CoV-2

Symptomatologie variable



Rhume simple, quelques douleurs musculaires sans fièvre



Fièvre supérieure à 38,3°, Infection des voies aériennes supérieures (rhinopharyngite, toux, difficulté à avaler), douleurs musculaires



- Fièvre supérieure à 38,3°, maux de tête infection des voies aériennes supérieures (rhinopharyngite, toux, difficulté à avaler), frissons, douleurs musculaires, fatigue
- Forme sévère de pneumopathie sans signes de gravité (douleur basi-thoracique, dyspnée d'effort puis de repos)



Signes d'évolution vers pneumopathie grave
Pneumonie hypoxémiante
Syndrome de détresse respiratoire aiguë

Que dois-je faire ?

Avant de partir de chez moi

- Je prends ma température
- Si je tousse ou je présente des symptômes (infections voix aériennes, toux, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires....) j'appelle mon médecin traitant, ou si besoin la Cellule renseignement du COVID (04 99 06 70 09)
- Si je ne me sens pas bien, je préviens mon officier ou sous-officier de garde et je reste chez moi

J'arrive au centre de secours ou au bureau

- Je me lave les mains (30 secondes minimum) selon procédure (voir annexe)
- Je dis bonjour sans contact physique (serrement de mains, bises, accolades)
- Je ne croise pas la garde montante.
- Les officiers et sous-officier de garde se passeront les consignes en étant à distance de 1 m minimum.
- J'aère ma chambre pendant au moins 10 minutes

Dans la journée

- Accès au foyer : limité aux moments des pauses, avec un minimum de contact entre agents, distance de 1 m à privilégier (voire à l'extérieur), nettoyage régulier des plans de travail, machine à café.
- Attention, utilisation obligatoire des tasses personnelles ou jetables.
- Il en est de même pour les machines à café type distributeur qui doivent être nettoyées 3 fois par jour à minima (boutons, écrans, vitre, trappe). Pour les recharges, s'il s'agit d'une entreprise extérieure, elle interviendra sans entrer en contact avec les agents.
- Arrêt des fontaines à eau
- Cuisine : se laver scrupuleusement les mains avant d'aller dans le réfectoire, nettoyer les surfaces après utilisation. Respecter les 1 m (une place libre) entre chaque personne : organiser plusieurs services.
- Nettoyage 3 fois par jour des poignées de portes, interrupteurs, rampes d'escaliers et surfaces régulièrement touchées par les agents, avec des lingettes ou produits fournis. Laisser les portes ouvertes au maximum au niveau des lieux de vie
- Pour le travail administratif et standard : aération des locaux 3 fois par jour (10 minutes), nettoyage des claviers, souris, mais également des touches de photocopieuses.
- Une attention particulière sera portée sur les lieux communs type bureaux de garde.
Limiter l'accès au stationnaire au strict minimum. Pour la rédaction des CRSS, prévoir une pièce à part (attention nettoyage systématique après utilisation du matériel)
- Le sport en salle et sport collectifs sont interdits. A l'extérieur, seules les pratiques individuelles, sans matériels sont autorisées
- Les manœuvres devront être faites prioritairement de manière théorique
- Les visites des personnels étrangers au SDIS est interdit en centre, les personnels qui ne sont pas de garde ne resteront pas au sein du CS.
- Si une personne se présente pour intervention directement au centre de secours : garder les 1m de sécurité, questionner la victime. Si pas d'urgence vitale, réorienter vers la filaire de soin. Si nécessaire s'équiper et l'examiner dans le VSAV.

Je quitte le centre de secours après la garde

- Je me douche, je me lave les cheveux
- Je mets des vêtements propres
- Je lave mes vêtements utilisés à 60°C pendant 1 heure.

J'arrive à mon domicile

- Je me lave les mains
- Je surveille ma température et d'éventuels symptômes.

Je me protège dans
ma sphère à 1 mètre

FLASH INFO COVID 19